



Norwegian Refugee Council (NRC)

Appel d'Offres Provisions

26/NRC/DRC/002

**APPEL D'OFFRE A CONTRAT CADRE POUR LA FOURNITURES DES MATERIELS DE CONSTRUCTION DES
ABRIS ET DES OUVRAGES D'EAU ET D'ASSAINISSEMENT AU SUD KIVU – RDC**
Lettre d'accompagnement

Goma, le 03 mars 2026

Notre référence : 26/NRC/DRC/002

**OBJET : APPEL D'OFFRE A CONTRAT CADRE POUR LA FOURNITURES DES MATERIELS DE CONSTRUCTION
DES ABRIS ET DES OUVRAGES D'EAU ET D'ASSAINISSEMENT**

Monsieur / Madame,

Par le présent courrier, nous vous adressons une invitation à soumission relatif à la sélection des fournisseurs pour la fourniture des kits scolaires.

Les éventuelles demandes de précision doivent être adressées par écrit à NRC au moins 4 jours ouvrables avant la date limite de soumission des offres aux adresses suivantes : cd.procurement.bn@nrc.no . NRC répondra à ces demandes au moins 4 jours ouvrables avant la date limite de soumission des offres.

Les frais engagés par les soumissionnaires pour préparer et soumettre leurs propositions d'offres ne seront pas remboursables par NRC.

Nous attendons avec intérêt de recevoir votre offre, à l'adresse précisée dans les informations clés avant le **24 mars 2026 à 16H00**, comme indiqué dans l'avis de publication d'appel d'offre du marché

Si vous décidez de ne pas présenter d'offre, nous vous prions de bien vouloir nous en informer par écrit en précisant les motifs de votre décision.

- **NRC ne perçoit pas de frais de quelque nature que ce soit à aucun stade du processus d'achat (dépôt, traitement des dossiers, etc.) ; Nous vous recommandons donc au refus systématique de toute demande d'argent pour votre dossier de soumission.**
- **POUR TOUTE PLAINTE OU RECLAMATION, VEUILLEZ APPELER GRATUITEMENT NOTRE NUMERO VERT 49 44 44**

Cordialement,

Le service des achats de NRC

Au nom du Comité d'analyse des offres

Le présent document d'appel d'offres contient les éléments suivants :

- ✓ Section 1 : La présente lettre d'accompagnement
- ✓ Section 2 : La fiche technique de l'offre
- ✓ Section 3 : Les conditions générales de l'appel d'offres de NRC
- ✓ Section 4 : La description technique de l'offre
- ✓ Section 5 : Le formulaire d'appel d'offres
- ✓ Section 6 : Proposition de prix
- ✓ Section 7 : Le profil et les expériences antérieures de l'entreprise
- ✓ Section 8 : Informations supplémentaires sur les spécifications des biens
- ✓ Section 9 : Déclaration relative aux normes éthiques

SECTION 2

La fiche technique de l'offre

1. Données de fond

Nom du contrat : APPEL D'OFFRE A CONTRAT CADRE POUR LA FOURNITURES DES MATERIELS DE CONSTRUCTION DES ABRIS ET DES OUVRAGES D'EAU ET D'ASSAINISSEMENT	Numéro du contrat : < 26/NRC/DRC/002>
---	---------------------------------------

Cette offre est émise par NRC (Bureaux NRC en RDC). Toute soumission peut être adressée aux adresses des bureaux suivants : par mail à l'adresse : cd.tender@nrc.no

Ou déposé physiquement aux adresses suivantes :

- ❖ Bureau NRC Goma, 37, Av.du Rond-Point, Rue Lyn Lusi, Quartier Les Volcans – Goma
- ❖ Bureau NRC Beni, Av. Lubero n° 64, Quartier Tamende, Commune Mulekera, Ville de Beni Nord Kivu – RDC

2. Portée de l'offre

Les contrats pouvant participer à la procédure d'appel d'offres sont les suivants :

Description du contrat d'approvisionnement
APPEL D'OFFRE A CONTRAT CADRE POUR LA FOURNITURES DES MATERIELS DE CONSTRUCTION DES ABRIS ET DES OUVRAGES D'EAU ET D'ASSAINISSEMENT L'objectif est d'obtenir un contrat cadre à prix fixe pendant une période de deux (2) ans pour la livraison des Matériels de construction des abris, d'ouvrages d'eau et d'assainissement. Les quantités précisées dans cet appel d'offre sont à titre indicatifs et sont susceptibles de varier. Les commandes seront passées plusieurs fois. « Accord-Cadre ne constituera pas un engagement de la part de NRC à effectuer des commandes au Fournisseur. Et NRC se réserve le droit de signer le même type d'accord pour le même genre de produits ou services avec plusieurs fournisseurs ou prestataires. »

3. Calendrier et date limite de soumission

La date limite de soumission des offres est fixée à 16H00> **le 24/03/2026**. Les offres en retard ne seront pas acceptées.

	DATE	HEURE*
Publication de l'appel d'offres	03/03/2026	08H00
Date limite pour la demande de précisions auprès de NRC	20/03/2026	16H00
Dernière date à laquelle les précisions sont émises par NRC	20/03/2026	16H00
Date limite de soumission des offres (date de réception et non date d'envoi)	24/03/2026	16H00
Séance d'ouverture de l'appel d'offres par NRC	26/03/2026	08H00
Notification d'attribution à l'adjudicataire	A définir	16H00
Signature du contrat	A définir	

* Toutes les heures correspondent à l'heure locale de la RDC – Sud Kivu.

Veuillez noter que toutes les dates sont provisoires et que NRC se réserve le droit de modifier ce calendrier.

4. Mode de soumission :

Veuillez soumettre vos offres conformément aux exigences détaillées ci-dessous :

Le dossier d'appel d'offre complet doit être remis soit en main propre sous pli fermé soit mail aux adresses indiquées ci-dessus à la section 2.1 au plus tard le **24 mars 2026 à 16H00'**. L'ouverture des plis aura ensuite lieu en présence des soumissionnaires qui souhaiteront y assister ou de leurs représentants

5. Critères d'évaluation

L'attribution du ou des contrats sera basée sur les éléments suivants :

Étape 1 : Contrôle de la conformité administrative

Les soumissionnaires doivent fournir la preuve des éléments suivants pour que leur offre soit considérée comme conforme :

1. Sections 5-9 remplies, signées et estampillées
2. Documents administratifs (RCCM, NIF, Quitus Fiscal et Attestation de non-faillite)

Étape 2 : Évaluation technique

Une évaluation technique de toutes les soumissions reçues sera effectuée pour les soumissionnaires qui réussissent l'étape 1 – Contrôle de la conformité administrative. Les critères qui seront utilisés pour évaluer et noter les offres sont décrits à la section 3. Évaluation de l'offre conformément à nos exigences.

Étape 3 : Visite/ échantillon

NRC se réserve le droit, avant l'attribution du marché, d'aller vérifier de visu dans les établissements des soumissionnaires, la disponibilité et la qualité des matériels et le personnel proposés pour l'exécution du marché de biens, elle se réserve également le droit de prendre des renseignements sur l'entreprise et demander des échantillons des articles pour une validation technique et les preuves des livraisons faites

avec d'autres partenaires. Une fois validé, cet échantillon deviendra la référence souhaitée par NRC. Le fournisseur sélectionné devra alors fournir les articles de qualité identique à cet échantillon, et durant toute la durée du contrat.

Étape 4 : Évaluation financière

Le prix par rapport aux attentes établies par NRC et, en comparaison par rapport aux autres soumissionnaires de qualité technique. [08]

6. La liste de contrôle du soumissionnaire.

Description	À remplir par le soumissionnaire		À remplir par le comité de candidature de NRC		
	Inclus ?		Présent et complet ?		Commentaires
Étape/document à soumettre avec l'offre	Oui	Non	Oui	Non	
Section 2 - Paragraphe 6. - Liste de contrôle du soumissionnaire– Obligatoire					
Section 3 – Conditions générales – signé et estampillé – Obligatoire					
Section 4 – Description technique des biens - complétée, signée et cachetée – Obligatoire					
Section 5 – Formulaire d'appel d'offres – rempli, signé et estampillé – Obligatoire					
Section 6 – Proposition de prix - signée et estampillée – Obligatoire					
Section 7 – Profil et expérience de l'entreprise – rempli, signé et estampillé – Obligatoire					
Section 8 – Informations supplémentaires sur les spécifications des biens - complétée, signée et cachetée – Obligatoire					
Section 9 – Déclaration relative aux normes éthiques - signée et estampillée – Obligatoire					
Pièces justificatives					
Copie du Quitus fiscal Obligatoire					
Copie du NIF – Obligatoire					
Copie du registre de commerce (RCCM)- Obligatoire					
Références d'expérience (PO/ contrats signés) dans le marché similaire - Obligatoire					
Attestation de non-faillite					



Copie des pièces d'identité du premier responsable de l'entreprise – Obligatoire						
À remplir par le comité de candidature de NRC uniquement					Admissible	Inadmissible
Résultat du contrôle d'éligibilité administrative.						

SECTION 3

Appel d'offres NRC - Conditions générales

1 Portée de l'offre

- 1.1 La soumission est fondée sur l'étendue de l'affectation telle qu'elle est déterminée dans la fiche de données de la soumission (section 2). Les instructions aux soumissionnaires doivent être lues conjointement avec la fiche de données de la soumission.
- 1.2 Le soumissionnaire retenu devra mener à bien la mission avant la date d'achèvement prévue spécifiée dans le contrat à signer

2 Pratiques de corruption

2.1 **NRC** exige que les employés, les soumissionnaires et les entrepreneurs respectent les normes d'éthique lors de la passation des marchés et de l'exécution des contrats. Dans la poursuite de cet objectif, NRC définit, aux fins de la présente disposition, les termes énoncés ci-après comme suit :

- a. La « pratique de corruption » comprend l'offre, le don, la réception ou la sollicitation de tout objet de valeur pour influencer l'action d'un fonctionnaire dans le processus d'achat ou dans l'exécution du contrat ; et
- b. La « pratique frauduleuse » comprend une fausse représentation des faits afin d'influencer un processus de passation de marchés ou l'exécution d'un contrat au détriment de NRC, et comprend des pratiques collusoires entre les soumissionnaires avant ou après la soumission des offres, visant à établir les prix des soumissions à des niveaux artificiels et non concurrentiels et pour priver NRC des avantages d'une concurrence libre et ouverte ;
- c. En cas de fraude ou de corruption identifiée, NRC :
 - Rejette toute offre dans laquelle le soumissionnaire s'est adonné à des pratiques de corruption ou frauduleuses dans la concurrence pour le contrat ;
 - Retire de notre liste de présélection les entrepreneurs qui s'adonnent à des pratiques frauduleuses ou de corruption ;
 - Communique avec les fonctionnaires du district pour signaler toute pratique frauduleuse ou de corruption ;
 - Met fin aux travaux.

2.2 Toute communication entre un soumissionnaire et NRC concernant des questions de fraude ou de corruption alléguée doit être faite par écrit et adressée au **directeur pays/ RDC**.

Pour toute plainte ou réclamation, veuillez appeler gratuitement notre numéro

49 44 44 ou à l'adresse suivante : speakup@nrc.no

3. Protection et sécurité des données

3.1. NRC s'attend à ce que les entrepreneurs qui traitent les données personnelles se conforment au Règlement général sur la protection des données (RGPD) et à toute législation nationale pertinente. Les fournisseurs qui traitent des données personnelles dans le cadre d'un contrat avec NRC devront signer une entente de traitement et de partage des données dans le cadre de ce contrat. Le refus de signer un tel accord constitue un refus des conditions du contrat et



équivalant à renoncement du contrat de la part du fournisseur.

4. Soumissionnaires admissibles

4.1. Un soumissionnaire doit répondre aux critères suivants pour être admissible à participer à la procédure d'appel à la concurrence de NRC :

- a) Le soumissionnaire, au moment de l'offre, n'est pas :
 - i. Insolvable ;
 - ii. En redressement judiciaire ;
 - iii. En faillite ; où
 - iv. En situation de liquidation ;
 - b) Les activités commerciales du soumissionnaire n'ont pas été suspendues ;
 - c) Le soumissionnaire n'a pas fait l'objet d'une procédure judiciaire dans les circonstances de l'alinéa b) ; et
 - d) Le soumissionnaire a rempli ses obligations en matière d'impôts et de cotisations sociales. Dans le cas où la TVA est incluse dans une offre, une copie du certificat de TVA doit accompagner la soumission.
 - e) Un soumissionnaire et toutes les parties constituant le soumissionnaire y compris les sous-traitants, ne doivent pas avoir de conflit d'intérêts. Tous les soumissionnaires n'ayant pas divulgué un conflit d'intérêts seront disqualifiés. Un soumissionnaire peut être considéré comme ayant un conflit d'intérêts avec une ou plusieurs parties dans le cadre de ce processus d'appel d'offres, s'il existe une relation entre eux, directement ou par l'intermédiaire de tiers communs, qui les mettent en mesure d'avoir accès à des informations ou d'influencer la candidature d'un autre soumissionnaire, ou d'influencer les décisions de NRC eu égard à cette procédure d'appel d'offres
- 4.2. Un soumissionnaire dont les circonstances relatives à un changement d'éligibilité au cours d'un processus de passation de marchés ou de l'exécution d'un contrat en informe immédiatement NRC.
- 4.3. NRC se réserve le droit de refuser une offre à tout moment si le soumissionnaire ou toute partie constituant le soumissionnaire, y compris l'un de ses sous-traitants, viole l'une des normes d'éthique prévues à l'article 9 du présent appel d'offres.

5. Coentreprises, consortiums et associations

Les offres présentées par une coentreprise, un consortium ou une association de deux entreprises ou plus en tant que partenaires ne seront acceptées que dans des circonstances exceptionnelles.

6. Une offre par soumissionnaire par marché

Chaque soumissionnaire ne doit soumettre qu'une seule offre par contrat. Un soumissionnaire qui soumet ou participe à plus d'une offre par contrat entraînera le rejet de toutes les offres avec la

participation du soumissionnaire.

7. Coût de la soumission

Le soumissionnaire devra assumer tous les coûts associés à la préparation et à la soumission de son offre, et NRC ne sera en aucun cas responsable de ces frais, quel que soit le déroulement ou l'issue du processus d'appel d'offres.

8. Inspection

NRC est tenu de veiller à ce que ses décisions d'achats soient clairement justifiées et documentées et qu'elles soient conformes aux principes obligatoires des bailleurs. À cet égard, l'accès complet et sur place doit être accordé aux représentants de NRC, au bailleur ou à toute organisation ou personne mandatée par NRC, aux locaux appartenant à NRC ou à ses entrepreneurs. Le droit d'accès doit inclure tous les documents et informations nécessaires pour évaluer ou vérifier la mise en œuvre du contrat

9. Obtention et renseignement des documents d'appel d'offres

- 9.1. Les soumissionnaires qui n'ont pas obtenu le document d'appel d'offres directement de la part de NRC seront rejetés au cours de l'évaluation. Lorsqu'un document d'appel d'offres est obtenu auprès de NRC au nom d'un soumissionnaire, le nom du soumissionnaire doit être enregistré auprès de NRC au moment de sa délivrance.
- 9.2. Le soumissionnaire doit examiner toutes les instructions, les formulaires, les modalités et les spécifications figurant dans le document d'appel d'offres. La non-production de tous les renseignements ou documents requis par le document d'appel d'offres peut entraîner le rejet de l'offre.

10. Clarification du document d'appel d'offres

Un soumissionnaire potentiel qui demande des précisions sur le document d'appel d'offres doit contacter NRC par écrit. NRC répondra par écrit à toute demande de clarification avant la date limite pour la clarification des offres. NRC transmettra des copies de sa réponse à tous les soumissionnaires ayant acquis le document d'appel d'offres, y compris une description de la requête, mais sans en identifier la source.

11. Modification du document d'appel d'offres

- 11.1. En tout temps avant et jusqu'à 48 heures avant la date limite de soumission des offres, NRC peut modifier ou annuler le document d'appel d'offres en informant les soumissionnaires par écrit.
- 11.2. Afin de donner aux soumissionnaires éventuels un délai raisonnable pour prendre en compte une modification ou une annulation lors de la préparation de leurs offres, NRC peut, à sa discrétion, proroger le délai de soumission des offres.

12. Langue de l'offre

- 12.1. L'offre, ainsi que toute la correspondance et tous les documents relatifs à l'offre, sont rédigés en français.
- 12.2. Les pièces justificatives et la documentation imprimée qui font partie de l'offre peuvent être dans une autre langue à condition qu'elles soient accompagnées d'une traduction exacte des passages pertinents en français, auquel cas, aux fins de l'interprétation de l'offre, cette traduction prévaut.



12.3. Des copies des documents officiels tels que l'immatriculation de l'entreprise, les documents fiscaux et la garantie bancaire peuvent être fournies dans leur langue d'émission.

13. Documents constituant l'offre

13.1. L'offre présentée par le soumissionnaire doit comprendre tous les documents obligatoires énumérés à la section 2, paragraphe - 06. (Liste de contrôle des soumissionnaires).

13.2. Tous les formulaires doivent être remplis sans aucune modification du format et aucun substitut ne sera accepté. Tous les espaces vides doivent être remplis avec les informations demandées.

14. Prix de l'offre pour le contrat de Fournitures

14.1. Les prix des offres correspondent à la quantité complète d'articles requise par contrat ou par lot ; la quantité dans chaque catégorie d'articles ne peut pas être réduite.

14.2. Les articles pour lesquels aucun tarif ou prix n'est saisi par le soumissionnaire seront considérés comme n'ayant pas de devis.

14.3. Sauf indication contraire dans la section 2 - Fiche technique de l'offre, tous les droits, taxes et autres redevances dues par l'entrepreneur en vertu du contrat doivent être inclus dans le prix total de l'offre présentée par le soumissionnaire.

14.4. Pour le soumissionnaire soumis à la TVA, la TVA doit être mentionnée dans les offres

14.5. Il est rappelé au soumissionnaire qu'il est entièrement de sa responsabilité d'assurer l'exactitude de son offre. Aucune modification ne sera apportée à l'offre après sa soumission au motif de toute erreur arithmétique découverte ultérieurement.

15. Devises de l'offre et des paiements

Le soumissionnaire donne tous ses prix en <DOLLARS/USD>, sauf indication contraire. De même, tous les paiements sont effectués en <DOLLARS/USD>.

16. Validité de l'offre

16.1. Les offres restent valables pendant une période de 365 jour civile après la date limite de soumission des offres prescrite par NRC. Une offre valable pour une période plus courte sera rejetée comme non conforme.

16.2. Dans des circonstances exceptionnelles, avant l'expiration de la période de validité des offres, NRC peut demander aux soumissionnaires de proroger par écrit la période de validité de leurs offres. Le soumissionnaire doit confirmer par écrit son acceptation de la prolongation. En cas de prolongation, la modification de l'offre n'est pas autorisée.

17. Offres alternatives

Les soumissionnaires doivent présenter des offres conformes aux exigences des documents d'appel d'offres, y compris la conception technique de base indiquée dans les dessins et les spécifications. Les offres alternatives ne seront pas envisagées, sauf indication contraire dans la section 2 – Fiche technique de l'offre.

18. Format et signature de l'offre

Le soumissionnaire doit préparer un ensemble de documents de soumission par contrat pour lequel il souhaite soumissionner. Le soumissionnaire doit conserver un exemplaire des documents, à des fins de référence.

19. Cachetage et marquage de l'offre

- 19.1. Le soumissionnaire doit joindre l'offre conformément à la section 2, paragraphe 4. Mode de soumission.
- 19.2. Les enveloppes doivent :
 - (a) Être adressée(s) au Bureau de la logistique de NRC, à l'emplacement spécifié à la section 2 – Fiche technique de l'offre
 - (b) Porter le numéro de contrat
 - (c) Aucune autre marque ne doit se trouver sur l'enveloppe
- 19.3. Si toutes les enveloppes ne sont pas scellées et marquées tel que requis, NRC pourrait décider de rejeter l'offre
- 19.4. Ou par courrier à l'adresse indiqué dans la section 2 avec le titre de l'appel d'offre à l'objet du courriel.

20. Date limite de soumission des offres

Les offres doivent être reçues par NRC à l'adresse indiquée et au plus tard à la date et à l'heure mentionnées à la section 2 - Fiche technique de l'offre.

21. Offres en retard

NRC ne considérera aucune offre arrivant après la date limite de soumission prévue à la section 2 – Fiche technique de l'offre. Toute offre reçue par NRC après la date limite de soumission des offres sera déclarée en retard et rejetée.

22. Retrait et remplacement des offres

- 22.1. Un soumissionnaire peut retirer ou remplacer son offre après qu'elle a été présentée à tout moment avant la date limite de soumission des offres en envoyant un avis écrit, signé par un représentant autorisé. Tout remplacement correspondant de l'offre doit accompagner l'avis écrit respectif. Tous les avis doivent être :
 - (a) Soumis au même titre que les articles 20 et 21, et en outre, les enveloppes doivent être clairement marquées « RETRAIT » ou « REMPLACEMENT » et
 - (b) Reçu par NRC avant la date limite pour la soumission des offres, conformément à la section 2 – Fiche technique de l'offre
- 22.2. Après l'ouverture des offres, les modifications doivent être documentées et toute discussion doit être signalée par écrit. Une offre peut être retirée à tout moment, avec avis écrit.

23. Confidentialité

- 23.1. Les informations relatives à l'examen, à l'évaluation, à la comparaison et à la post-qualification des offres, et à la recommandation d'adjudication du marché, ne doivent pas être divulgués aux soumissionnaires ou à toute autres personnes non officiellement concernées par ce processus tant que les informations détaillant le soumissionnaire le mieux évalué ne sont pas communiqués à tous les soumissionnaires.
- 23.2. Toute tentative d'un soumissionnaire d'influer NRC dans l'examen, l'évaluation, la comparaison et la post-qualification des offres ou des décisions d'adjudication du marché peut entraîner le rejet de son offre.

23.3. Du moment de l'ouverture de l'offre au moment de l'attribution du marché, si un soumissionnaire souhaite contacter NRC sur toute question relative au processus d'appel d'offres, il doit le faire par écrit.

24. Clarification des offres

NRC peut, à sa discrétion, demander à tout soumissionnaire de clarifier sa candidature. La demande de clarification de NRC et la réponse subséquente sont faites par écrit. Toute clarification présentée par un soumissionnaire qui n'est pas en réponse à une demande NRC ne sera pas considérée. Toutes les demandes de précisions doivent être envoyées à tous les soumissionnaires à des fins d'information. Aucune modification du prix ou de la teneur de l'offre n'est autorisée, sauf pour confirmer la correction d'erreurs.

25. Validation des offres

- 25.1. L'appréciation par NRC de la validité d'une offre doit être fondée sur le contenu de la demande elle-même, qui ne peut être corrigé s'il est jugé invalide
- 25.2. Une offre valide est une offre conforme à toutes les conditions et spécifications du document d'appel d'offres, sans écart ni omission, qui affecte ou pourrait affecter ;
- i. La portée, la qualité ou l'exécution des travailleurs spécifiés dans le Contrat ; où
 - ii. Limite de manière substantielle les droits de NRC ou les obligations du soumissionnaire en vertu du Contrat

26. Évaluation de l'offre conformément à nos exigences

- 26.1. NRC examine la documentation juridique et les autres informations soumises par les soumissionnaires afin de vérifier l'admissibilité, puis examine et note les soumissions selon les critères suivants ;

Veuillez noter que toutes les offres qui répondent aux critères obligatoires énumérés ci-dessous seront évaluées en fonction des critères préférés ; les critères préférés sont notés selon le tableau ci-dessous :

Etape 1 : Vérification administrative - Critères essentiels	Retenu/non retenu
Copie du numéro d'identité fiscal (NIF)	
Copie du quitus fiscal (Quitus)	
Attestation de non-faillite	
Copie du registre de commerce (RCCM)	
Etape 2 : Evaluation Technique - Critères préférentiels	



	50%
▪ Respect des spécifications technique : 5% ▪ Expérience dans le domaine avec NRC durant les 5 dernières années : 5% ▪ Copie des contrats avec d'autre ONGI – ONGN – UN pour la livraison des mêmes bien : 15% ▪ Le fournisseur promeut-il des chaînes d'approvisionnement durables en matériaux, qui minimisent les dommages écologiques, l'épuisement des ressources et la production de déchets solides. 5% ▪ Chiffre d'affaires des 3 trois dernières années (le soumissionnaire doit communiquer un bilan certifié par cabinet de comptabilité ou par la DGI) : 10% ▪ Délai de livraison après la réception du Bon de commande/contrat : 10%	
Etape 3 : Evaluation Financière – Critères préférentiels	40%
Prix au regard du tarif estimé par NRC (le fournisseur a la charge du transport, manutention jusqu'à la réception des biens jusqu'aux adresses indiquées ci-dessous	40%

Etape 4 : Visite fournisseur	10%
Vérification du niveau de stock /Vérification de la qualité des items via les échantillons	10%

N.B : - Le fournisseur doit avoir une expérience antérieure dans le domaine du service visé par le contrat, attestée par des documents dans le dossier d'offre
- Les fournisseurs installés dans la zone de mise en œuvre sont fortement encouragés à soumissionner

- 26.2. NRC se réserve le droit d'octroyer un contrat uniquement sur la base des devis reçus, de modifier les exigences avant l'attribution ou de négocier davantage avec un ou plusieurs fournisseurs. NRC se réserve le droit d'octroyer un contrat au fournisseur qui, à son avis, offre la meilleure combinaison de coûts et d'avantages de qualité.
- 26.3. La législation relative à la lutte contre le blanchiment d'argent, contre les pots de vin, contre la corruption et le terrorisme applicable dans certaines juridictions et les réglementations des bailleurs exigent que NRC filtre les entrepreneurs à la lumière de diverses listes, y compris, mais sans s'y limiter, la liste des sanctions du Conseil de sécurité des Nations Unies et les listes d'exclusion de la Banque mondiale, afin d'assurer la diligence raisonnable. La soumission de l'offre constitue l'acceptation de ces pratiques de filtrage de la part du soumissionnaire.
- 26.4. NRC se réserve le droit de rejeter toutes les offres et de lancer un nouvel appel d'offres si aucune offre satisfaisante n'est présentée

27. Procédure d'adjudication

- 27.1. NRC informe de sa décision concernant l'adjudication du marché, par écrit, le soumissionnaire dont l'offre a été jugée la meilleure, avant la fin de la période de validité de la soumission
- 27.2. Tout soumissionnaire n'ayant pas obtenu de marché est avisé par écrit
- 27.3. Jusqu'à ce qu'un contrat officiel soit préparé et exécuté, la lettre d'adjudication constitue une entente exécutoire entre le soumissionnaire et NRC.
- 27.4. Le soumissionnaire est par la suite tenu de soumettre une lettre d'acceptation confirmant son souhait de conclure le contrat.

28. Signature du contrat

- 28.1. Dès réception de la lettre d'acceptation, NRC appelle le soumissionnaire retenu à signer le contrat.
- 28.2. Dans un délai convenu, le soumissionnaire retenu doit signer, dater et renvoyer le contrat à NRC.



Nom du signataire :	N° de téléphone :
Qualité du signataire :	Nom de la société :
Signature et cachet :	Date de signature :
	Adresse :

SECTION 4

Description technique des biens

LOT N°01 : Matériels énergétique

N°	Désignation	Quantité	Unité
1	Eclairage solaire autonome, Panneau photovoltaïque, 2 à 3 lampes avec leurs supports, batterie avec régulateur.	12000	kit
2	Panneaux solaires fabriqués de 30 WC,	6,000	Pièce
3	Batterie de 18 Ah,	6,000	Pièce
4	Régulateur de tension de 20 1/40 V PWM	6,000	Pièce
5	Ampoules économique DC 12 V. 1W,	30,000	Pièce
6	Câbles de 2x2,5 mm ² en fil souple, rlx de 50 m,	10,000	Rlx
7	Pince pour Batterie	6,000	Pièce
8	Pile pour mégaphone Alcalines Type D 1,5 V	700	Paire
9	Megaphone grand 50W	2,150	Pièce
10	Baffle de sonoriation 1500W	400	Pièce

LOT N°02 : Matériels de construction

N°	Désignation	Quantité	Unité
1	Clous de 60mm	90,000	kg
2	Clous de 10 cm Acier galvanisé pour bois, tête plate le kg.	33,700	kg
3	Clous de tôle, 70mm Tête parapluie, galvanisés avec rondelle, le kg	270,000	kg
4	Tôle ondulée, galvanisée BG 34, dimension: 3,00 x 0,9m	57,000	kg



5	Ficelle, rouleau de 100m Fibre synthétique de 4,5mm, couleur blanche.	1,000	Rouleau
6	Corde végétale torsadé pour attacher les roseaux	1,000	Rouleau
7	Tôle ondulée BG 32, galvanisé, 90x300cm	85,000	Pièce
8	Clous, acier galvanisé 80mm, pour bois, le kg	10,000	kg
9	Clous, acier galvanisé 100mm, pour bois, le kg	10,000	kg
10	Scie saint joseph	5,120	Pièce
11	lamme de scie en arc lamme de scie en arc	3,780	Pièce
12	Pelle bêche	3,250	Pièce
13	Decametre ruban	600	Pièce
14	Metre à ruban 5mx19mm bimatière tylon, boîtier ergonomique bi-matière, ruban en acier avec crochet 2 rivets.	2,000	Pièce
15	barre à mine GF 1,5m marque SAFARI	800	Pièce
16	Brouette Metallique de 50 Litres	1,530	Pièce
17	Fil nylon	4,000	Pièce
18	Houe	4,050	Pièce
19	Bidon jaune de 20 LITRES	2,400	Pièce
20	lamme de scie en arc 1m, denté fin avec dents rectificados en croix et templados.	2,000	Pièce
21	Marteau arrache clous Tête en acier, chanfreinée avec panne courbe, manche acier revêtu d'une poignée néoprène.	5,000	Pièce
22	Niveau d'eau Jaune Alliage léger, Type70, L 30 cm, 2 Fioles	1,000	Pièce
23	Ciseau 5cm, metalique et plastique	1,000	Pièce
24	Equerre Acier de 0,8 x 0,5m, angle droit sur une pièce de bois.	400	Pièce
25	Cordes(ficelles) GF(marque Baler Twine de couleur jaune)	80	Rouleau
26	Clous de 12 cm	60,000	Kg
27	Clous de 15 cm	100	Kg
28	Tole BG 32 de 12 ondulation	2,980	Pièce
29	Latex blanc	80	Boite de 4 litres
30	Email Orange	160	Boite de 4 litres
31	Cadenas de 72mm	430	Pièce
32	Clous de 80mm, Acier galvanisé pour bois, tête plate le kg.	24,000	kg



33	Ficelle maçon Nillon GF	220	Pièce
34	Huile de vidange	3,400	litre
35	Ficelle ficelle 200 G	100	Pièce
36	Peinture Email Blanc	120	litre
37	Pinceau 3/4"	180	Pièce
38	Pinceau roulant grand format	40	Pièce
39	Cadenas 50 mm	220	Pièce
40	Clou de tôle	360	Kg
41	Pinceau de 3"	160	Pièce
42	Bêche avec manche	1,850	Pièce
43	Blocs ciment 20x15x40cm	10,000.00	Pièce
44	Brosse à chaux	20.00	Pièce
45	Chaux temisées de 50Kg	50.00	Sac
46	Clous de 3 cm	15.00	Kg
47	Clous de 4 cm	265.00	Kg
48	Fil récuît	70.00	Kg
49	Machine tyrolien	10.00	Pièce
50	Niveau maçon	10.00	Pièce
51	Peinture Noire tableau Boite de 4 litre	10	Boîte
52	Peinture Email Noire Boite de 4 litre	20	Boîte
53	Peinture Email Orange Boite de 4 litre	910	Boîte
54	Peinture latex blanc boite de 4 litre	480	Boîte
55	Pioche avec manche	970	Pièce
56	Roofing plastique	80	mettre
57	Rouleau peinture	20	Pièce
58	Tôles ondulee BG 28 (90x300 cm)Non coloré	440	Pièce
59	Triplex	210	Pièce
60	Brosse à coco	120	Pièce
61	Coupe-coupe	120	Pièce
62	Brosse métallique	120	Pièce
63	Demi fut metalliques (100 litres)	820	Pièce
64	Fer à béton de Ø6 mm et de 10 à 11,5m de long,	3,630	Pièce
65	Bache impermeable de 4 x 5 m couleur blanche sur les deux façades avec 6 bandes et Poid: 4 kg	20,000	Pièce



66	Botte en plastique _ Taille diverse	820	Pièce
67	Chlore HTH (70%)	120	kg
68	Ciment CPA 32,5 (50kg)	13,500	Sac
69	Colle Tangit 0,5 L	150	Boîte
70	Fil à ligaturé	5,500	kg
71	Marteau charpentier en acier dur	60	Pièce
72	Marteau Masse de 10 Kg	120	Pièce
73	Mètre maçon de 5 m	60	Pièce
74	Niveau à bulle d'air	60	Pièce
75	Salopettes XL	240	Pièce
76	Seau métallique de 10 litres	120	Pièce
77	Fer à béton de Ø12 mm et de 10 à 11,5m de long,	3,710	Pièce
78	Étanchéité	240	kg
79	Toile BG 34, longueur 3,00 m et largeur 0,90 m et couleur Zinc	11,750	Pièce
80	Cadenas 42 mm	2,850	Pièce
81	Charnière 4"	4,850	Paire
82	Ciment gris en sac de 50 kg	2,000	Sac
83	Porte cadenas de 8 cm	2,350	Pièce
84	Caisson plastique (dalle) de 0,6 x 0,8 m	500	Pièce
85	Toile BG 34 longueur 3,00 m et largeur 0,90 m et couleur Zinc	18,100	Pièce
86	Gant de nettoyage en plastique	4,600	Paire
87	Porte cadenas locale	2,000	Pièce
88	Verrous intérieur	2,400	Pièce
89	Bloc ciment 20x15x40 cm	18,000	Pièce
90	Tôle ondulée BG 28 de 3 m	600	Pièce
91	Treillis moustiquaire	200	mettre
92	Truelle maçon lame mince, en forme de triangle, acier plus ou moins flexible, manche de fer recourbé avec poignée en bois.	3,200	Pièce
93	Niveau d'eau de 0,7 m	60	Pièce
94	Equerre Maçon L en 50 x 50	600	Pièce
95	Machette double tranchant avec manche en bois	180	Pièce
96	Gant en cuir dur pour travailleur	240	Paire

97	Metre Tirant de 7,5 m	60	Pièce
98	Casque de Chantier Blanc ,Jaune	1,290	Pièce
99	Monture de scie à métaux de première qualité	240	Pièce
100	Gilet avec surbrillance vert avec logo NRC	1,440	Pièce
101	Ciment CPA 42,5 (50kg)	10,700	Sac
102	Ciment hydrofuge SIKALITE sachet de 1kg	7,740	Kg
103	Fer à béton de Ø10 mm et de 10 à 11,5m de long,	3,480	Pièce
104	Trappe métallique 60x60 cm	120	Pièce
105	Fer à béton de Ø8 mm et de 10 à 11,5m de long,	180	Pièce
106	Bache imperméable de 4 x 6 m couleur blanche sur les deux façades avec 6 bandes et Poid: 4 kg	15,000	Pièce
107	Clé anglaise GF	60	Pièce
108	Clé anglaise PF	60	Pièce
109	Fer à béton de Ø14 mm et 11,5m de long, e: 14mm	5,700	Pièce
110	griffe 12mm	60	Pièce
111	marteau masse de 5 kg	150	Pièce
112	Pied de buche /Pour le decoffrage du beton	60	Pièce
113	Portail métallique 120x80cm ep tôle=3mm	30	Pièce
114	tamis pour sable fin de 0,05mm/1mm en m2	300	m2
115	Fer à beton de Ø12 mm et 11,5m de long, e: 12 mm	600	Pièce
116	Portail métallique 60x60cm	30	Pièce
117	Carreau 40x40 cm (rigueux)	144	Carton
118	Claustra	840	Pièce
119	Fer à béton de 6mm (11.5m) originale- pour les poutres	680	Pièce
120	Linteau de madrier 5x15x350 cm (tirants et poinçons)	160	Pièce
121	Tole ondulée non teintée BG32 89x305cm	220	Pièce
122	Porte cademat Grand Format	320	Pièce
123	Cadenas Grand Format	710	Pièce
124	Verrous Moyen format	120	Pièce
125	Charnière Grand Format	120	Paire
126	Faillance carreau 20x30 de 25 pièces	600	Carton
127	Peinture	23	Boite de 4 litres
128	Peinture blanches à eau seau de 20 litres marque Notional	40	Seau

129	Peinture blanche à huile lavable seau de 18L National	20	Seau
130	Briques Cuites (0,08 x 0,10 x 0,2)	11,600	Pièce
131	Ciment réfractaire en sac de 25 kg	40	Sac
132	Vermiculite	8	m3
133	Trappe métallique 50×50cm de 5mm ep avec cadenas inoxydable 63 mm	40	Pièce
134	Bloc ciment de (40X20X20)	8,000	Pièce
135	Rouleau de balisage	100	Rouleau
136	Sabot métallique	480	Pièce
137	Tamis moustiquaires en plastique	100	ml
138	Peinture blanches à eau boîte de 4 Litre	400	Boîte de 4 litres
139	Pinceau roulant moyen format	80	Pièce
140	Ficelle Nylon de 500 g	2,000	Pièce

LOT N°03 : Matériels de plomberie

N°	Désignation	Quantité	Unité
1	Tuyau de rechange en PVC 50 PN10	360	Pièce de 6 ml
2	Tuyau de rechange en PVC 63 PN10	360	Pièce de 6 ml
3	Colle tangit (500 ml)	240	Pièce
4	Rouleau teflon	240	Pièce
5	Coude PVC 50 PN10	240	Pièce
6	Coude PVC 63 PN10	420	Pièce
7	Teflon GF	600	Pièce
8	Robinet AG 3/4	480	Pièce



9	Nipple AG 3/4	480	Pièce
10	Manchon AG 3/4	480	Pièce
11	Pince anglaise diamètre	120	Pièce
12	Coude PVC 50	240	Pièce
13	Roofing en plastique noir	30	Rouleau
14	Tuyaux PVC Ø 50 PN 10 de 6m	240	Pièce
15	Tuyaux PVC Ø 63 PN 10 de 6m	240	Pièce
16	Té PVC 63	300	Pièce
17	Tuyau en PVC 63	240	Pièce
18	Tuyau PVC 110 mm (longueur 6m)	500	Pièce
19	Coin PVC 110	20	Pièce
20	Colle tangie (boîte de 0,5 Litre)	20	Boîte
21	Coude PVC 110	20	Pièce
22	Crochet support Gouttiere 110	400	Pièce
23	Fond goutiere	50	Pièce
24	Gouttiere PVC 110 de 4 m	50	Pièce
25	Jonction Gouttiere PVC 110	50	Pièce
26	Machon AG 3/4"	50	Pièce
27	Naissance PVC 110	10	Pièce
28	Niple 3/4	40	Pièce
29	Robinet AG 3/4"	30	Pièce
30	Tank en plastique de 1500 Litre	10	Pièce
31	Té PVC 110	310	Pièce
32	Teflon Germany (Petit format)	50	Pièce
33	Toile Moustiquaire	10	Mètre
34	Tuyau AG 3/4"	5	Pièce
35	Tuyau PVC 110	10	Pièce
36	Vanne AG 3/4"	20	Pièce
37	Tuyaux pvc 110	300	Pièce
38	Chlore HTH (70%)	120	Kg
39	Fourniture dispositif pour PVH(Garde fou avec tube de D 40 mm,longueur 1,2 m,h:1m)	60	Dispositif
40	Tuyau PVC 50 mm	300	Pièce
41	Coude PVC 50 mm	300	Pièce

42	Té PVC 50 mm	180	Pièce
43	Tuyaux 1" AG filet en laiton	240	Pièce
44	Tuyaux 3/4 AG	60	Pièce
45	Tuyaux 1' 1/2 AG	60	Pièce
46	Coude AG 1"	600	Pièce
47	Machon AG 1"	240	Pièce
48	Nipple Male AG 1" filet en laiton	300	Pièce
49	Vanne SANWA 1" filet en laiton	60	Pièce
50	Té AG 1"	300	Pièce
51	Raccord AG Union 1"	180	Pièce
52	Nipple Reducteur AG 1" x 3/4 avec filet en laiton	300	Pièce
53	Manchon AG 3/4"	300	Pièce
54	Nipple 3/4" filet en laiton	300	Pièce
55	Robinet SANWA 3/4 filet en laiton	240	Pièce
56	Coude AG 1' 1/2	120	Pièce
57	Té AG 1' 1/2	60	Pièce
58	Nipple Male 1' 1/2 pour reniflar	120	Pièce
59	Décapant 0,5 L	60	Boîte
60	Colle Tangit 0,5 L	410	Boîte
61	Téflon GF	240	Rouleau
62	Adaptateur HDPE 75 PN 10	90	Pièce
63	Coude AG 1'1/2	150	Pièce
64	Coude PVC 63 PN 16	240	Pièce
65	Coude PVC 75	270	Pièce
66	Coupling HDPE 63 PN10	120	Pièce
67	Coupling HDPE 50 PN10	90	Pièce
68	Reducteur 75x63	60	Pièce
69	Té AG 1'1/2	90	Pièce
70	Té PVC 110 PN 16	60	Pièce
71	Teflon	2,100	Pièce
72	Tuyau AG 1'1/2	120	Pièce de 6 ml
73	Tuyau AG 2"	60	Pièce de 6 ml
74	Tuyau HDPE 50 PN10	360	Rouleau 100m



75	Tuyau PVC 75 PN 10	90	Pièce de 6 ml
76	Vanne 2" AG	60	Pièce
77	Vanne 1"1/2 AG	120	Pièce
78	Coude PVC 110 PN 16	60	Pièce
79	Té PVC 75 PN 16	30	Pièce
80	Tuyau PVC 63 PN 10	30	Pièce de 6 ml
81	Vanne 2"1/2 AG	30	Pièce
82	Adaptateur HDPE 25	500	Pièce
83	Coude AG 3/4	500	Pièce
84	Manchon AG 3/4	500	Pièce
85	Nipple AG 3/4	500	Pièce
86	Raccord Union AG 3/4	250	Pièce
87	Robinet AG 3/4 (Firmer)	250	Pièce
88	Tuyau AG 3/4	100	Pièce de 6 ml
89	Tuyau PVC 63 PN 6	250	Pièce de 6 ml
90	Vanne AG 3/4 (Firmer)	250	Pièce
91	ADAPTATEUR HDPE25 PN 16 male	660	Pièce
92	Collier de Prise HDPE 32x25 mm	30	Pièce
93	Collier de Prise HDPE 40x25 mm	90	Pièce
94	Collier de Prise HDPE 50x25 mm	120	Pièce
95	Coupling HDPE 32 PN16	300	Pièce
96	Coupling HDPE 50 PN16	390	Pièce
97	Coupling HDPE 63 PN 16	540	Pièce
98	Machon Coupling HDPE 40 PN16	150	Pièce
99	Reducteur coupling HDPE 32x25 mm	150	Pièce
100	Reducteur coupling HDPE 40x32 mm PN 16	90	Pièce
101	Reducteur coupling HDPE 50x40 mm PN 16	60	Pièce
102	Reducteur coupling HDPE 63x40 mm PN 16	90	Pièce
103	Té HDPE32 mm PN 16	90	Pièce
104	Tuyau AG 2"	30	Pièce
105	Tuyau AG 2"1/2	30	Pièce de 6 ml
106	Tuyau AG 3"	30	Pièce de 6 ml
107	Tuyau HDPE 25 PN10	150	Rouleau 100m

108	Tuyau HDPE 32 PN10	300	Rouleau 100m
109	Tuyau HDPE 40 PN10	210	Rouleau 100m
110	TUYAU HDPE 63 PN10	450	Rouleau 100m
111	Tuyau PVC 63 PN10	120	Pièce
112	Coude PVC PN10	400	Pièce
113	Té PVC PN10	80	Pièce
114	Siphon de sol PVC 75 PN10	120	Pièce
115	Bave chlore en bidon de 5 litres	200	Pièce
116	Tuyau PVC 110	100	Pièce
117	bouchon pvc 110mm en forme de cône crépiné	100	Pièce
118	Chlorinateur automatique en ligne (type doser / venturi)	40	Pièce
119	Kit de test du chlore résiduel (DPD1/DPD3)	40	Kit
120	Appareil de production de chlore par électrolyse (0,8–1% chlore)	40	Pièce
121	Récipient alimentaire (20 L) pour la saumure	40	Pièce
122	Bouteilles opaques pour stockage du chlore (HDPE – 1L)	40	Pièce
123	Vanne AG 2"	100	Pièce
124	Nipple AG 2"	100	Pièce
125	Manchon AG 2"	100	Pièce
126	Raccord union AG 2"	100	Pièce
127	Adaptateur coupling male PEHD 63 PN 10	100	Pièce
128	Adaptateur coupling male PEHD 50 PN 10	100	Pièce
129	Adaptateur coupling male PEHD 40 PN 10	100	Pièce
130	Adaptateur coupling male PEHD 32 PN 10	100	Pièce
131	clé anglaise 36"	50	Pièce
132	clé anglaise 24"	50	Pièce
133	clé anglaise 12"	50	Pièce
134	Vanne AG 1"1/2 à Boisseau spherique BOSSINI	50	Pièce
135	Vanne AG 1"1/4 à Boisseau spherique BOSSINI	50	Pièce
136	Adaptateur coupling femelle PEHD 75 PN 10	50	Pièce
137	Adaptateur coupling femelle PEHD 25 PN 10	50	Pièce
138	Manchon AG 1" 1/2	50	Pièce

139	Manchons AG 1" 1/4	50	Pièce
140	Nipple AG 1" 1/2	50	Pièce
141	Nipple AG 1" 1/4	50	Pièce
142	Raccord union AG 1" 1/2	50	Pièce
143	Raccord union AG 1" 1/4	50	Pièce
144	Teflon grand format	50	Pièce
145	Colier de prise en charge réducteur PEHD 50/25	50	Pièce
146	Colier de prise en charge réducteur PEHD 40-25	50	Pièce
147	Raccord reducteur couplage PEHD 90-75PN 10	50	Pièce
148	Raccord reducteur couplage PEHD 75-63 PN 10	50	Pièce
149	Raccord reducteur couplage PEHD 63-50 PN 10	50	Pièce
150	Raccord reducteur couplage PEHD 50-40 PN 10	50	Pièce
151	Raccord reducteur couplage PEHD 40-32 PN 10	50	Pièce
152	Raccord reducteur couplage PEHD 32-25 PN 10	50	Pièce
153	Raccord union couplage PEHD 50 PN 10	50	Pièce
154	Raccord union couplage PEHD 40 PN 10	50	Pièce
155	Raccord union couplage PEHD 32 PN 10	50	Pièce
156	Raccord union couplage PEHD 25 PN 10	50	Pièce
157	Kit de filetage GF	50	Pièce
158	coupe tube	50	Pièce
159	Etau droit	50	Pièce
160	Kit de pièces d'usure India Mark II (Chaîne avec accoupleur, Roulement [6204 Z], Coupelles en caoutchouc nitrile Ø 63.5 * 14 mm, Joint en caoutchouc du clapet anti-retour Ø 78/67 * 4 mm, Joint en caoutchouc du clapet supérieur Ø 39/19 * 4 mm, Joint en caoutchouc en 'O', Joint d'étanchéité en caoutchouc Ø 45/10 * 4 mm du clapet anti-retour)	40	Pièce
161	Clé plate 17/19	80	Pièce
162	Tournevis plat longueur 150 mm diamètre 8 mm	40	Pièce
163	Réservoir de capacité 50 à 60 l en plastique avec couvercle et robinet	60	litre
164	Pompe submersible de rechange 4" 1.5–3 kW (pompe solaire submersible, corps inox, arbre étanche)	40	Unité
165	Jeu joints mécaniques / seal kit (pour pompe submersible : joints, garnitures)	40	kit

166	Clapet anti-retour 2" (check-valve inox, montage colonne)	40	Unité
167	Vanne d'arrêt 2" (vanne papillon/à boisseau pour dérivation)	40	Unité
168	Tubes colonne PVC 2" (tuyau colonne 2" — fourni en 10 m) (10 x 1 m)	400	Mètre
169	Conduite PEHD sortie 32 mm (tuyau alimentation surface) (50 m rouleau)	2,000	Mètre
170	Raccords PVC/PE kit (coudes, unions, manchons, colliers)	40	kit
171	Support / couplage pompe (fixation inox/acier galvanisé)	40	Unité
172	Panneau solaire de rechange 330 W (monocristallin, cadre alu)	40	Unité
173	Contrôleur MPPT spécifique pompe solaire (protection, démarrage)	40	Unité
174	Câble solaire 6 mm ² (UV resistant) (50 m)	2,000	Mètre
175	Boîte de jonction + disjoncteur DC (protection installation solaire)	40	Unité
176	Fusibles + porte-fusible (set protection)	40	Pièce
177	Multimètre + testeur pompe (mesure courant/tension/resistance)	40	Unité

Date de livraison (ou plan de livraison) : **DDP – Delivered Duty Paid – Rendu droits acquittés**

Nous attendons des livraisons multiples et les quantités totales nécessaires ne sont pas connues avec certitude donc nous ne pouvons pas définir de plan de livraison précis, A cet effet, cette procédure vise à aboutir à un contrat cadre.

Liste des biens et barème des prix Votre devis doit indiquer clairement ce qui suit :

- 1 Spécifications détaillées (si différentes des spécifications stipulées) :
- 2 Lieu de fabrication et pays d'origine :

Nom du signataire :	N° de téléphone :
Qualité du signataire :	Nom de la société :
Signature et cachet :	Date de signature :



	Adresse :
--	-----------

SECTION 5 : Le formulaire d'appel d'offres

Veillez fournir des informations par rapport à chacune des prescriptions.

Des lignes supplémentaires peuvent être insérées pour toutes les questions, si nécessaire. S'il n'y a pas suffisamment d'espace pour remplir votre réponse dans l'espace prévu à cet effet, veuillez inclure une référence à la question dans une pièce jointe séparée.

1. Informations générales sur l'entreprise du soumissionnaire

a) Informations générales

Nom de la société :	
Autres noms commerciaux de la société :	
Dénomination sociale de la société (si différente) :	
Nature de l'activité/du commerce principal :	
Nom de l'interlocuteur principal :	
Fonction :	
N° de téléphone :	
Adresse e-mail :	
Siège social :	
Numéro de licence de l'entreprise :	
Pays d'immatriculation	
Date d'immatriculation :	
Date d'expiration :	
Statut juridique de l'entreprise (par exemple, partenariat, société à responsabilité limité, etc.)	

b) Propriétaires/gestionnaires

Veillez remplir le tableau ci-dessous avec les noms complets, le titre/poste, l'année de naissance et le pays de naissance du(des) propriétaire(s) et du(des) gestionnaire(s) de l'entreprise* :

Nom complet	Titre / poste	Année de naissance	Pays de naissance

** Veuillez noter que cette information est nécessaire pour mener la procédure de vérification visée à la clause 25 des Conditions générales de l'appel d'offres. Les*

propriétaires et gestionnaires comprennent, sans s'y limiter, le PDG, le Directeur des opérations, le Président du conseil, le Directeur général, le Directeur et le Gestionnaire.

c) Employés

Veuillez établir une liste des employés qui travailleraient avec NRC en cas d'adjudication du marché :

Nom de l'employé	Fonction	Rôle au sein du projet NRC	N° de téléphone	Adresse e-mail
1.				
2.				
3.				
...				

d) Coordonnées bancaires de la société :

Nom du bénéficiaire :
 N° de compte du
 bénéficiaire :
 Banque du
 bénéficiaire :
 Succursale bancaire :
 SWIFT :
 IBAN :
 Adresse de la banque :

2. Références

Veuillez transmettre les coordonnées d'au moins 3 références clients que NRC peut contacter, de préférence des ONG ou organismes des Nations Unies, pour des travaux similaires :

Nom du client/de la société	Interlocuteur	N° de téléphone	Adresse électronique	Détails du contrat (travaux, emplacement, taille, valeur, etc.)
1.				
2.				
3.				
...				

3. Équipement

Veuillez détailler toute machine, équipement ou véhicule appartenant à la société susceptible d'être utilisé dans le cadre de ce contrat (ne mentionnez pas les articles loués) :

Type de machine/équipement/véhicule	Quantité
-------------------------------------	----------

1.	
2.	
3.	
4.	
5.	
6.	
...	

4. Responsabilité en cas de défaut/ période de garantie

Veuillez détailler ci-dessous la responsabilité et la période de garantie en cas de défaut sur les produits fournis en vertu de ce contrat :

--

5. Validité de l'offre**Accord-cadre**

NRC cherche des fournisseurs disposés à conclure un contrat-cadre à prix fixe, qui prévoirait des prix fixes et une fréquence fluctuante des commandes au cours de la durée du contrat.

- a) En cas d'attribution du contrat, veuillez confirmer que vous êtes disposé à conclure un contrat à prix fixe avec NRC.
- ☐ Oui
- ☐ Non

6. Confirmation de la conformité du soumissionnaire

Nous, le soumissionnaire, certifions par la présente que notre offre est une offre authentique et destinée à être concurrentielle. Nous confirmons que nous sommes éligibles pour participer aux marchés publics et que nous répondons aux critères d'éligibilité spécifiés dans l'appel d'offre. Nous confirmons que les prix indiqués sont fixes et fermes pour la durée de la période de validité et ne feront pas l'objet d'une révision ou d'une modification.

Nous, le soumissionnaire, confirmons que les documents joints à cette offre sont ceux que nous avons validés dans la section 2, paragraphe 6. Liste de contrôle du soumissionnaire.

Nous comprenons que NRC n'est pas tenu d'accepter l'offre la plus basse, ou même quelque offre que ce soit, reçue.

Nous convenons que NRC peut vérifier les informations fournies dans ce formulaire même ou par l'intermédiaire d'un tiers, selon qu'il le juge nécessaire.

Nous confirmons que NRC peut, dans son examen de notre offre, se fier par la suite aux déclarations faites dans le présent document.

Nom du signataire :	N° de téléphone :
Qualité du signataire :	Nom de la société :
Signature et cachet :	Date de signature :



	Adresse :
--	-----------

SECTION 6 : Proposition de prix**LOT N°01 : Matériels énergétique**

N°	Désignation	Quantité	Unité	Prix Unitaire TTC en USD	Prix Total TTC en USD	Délai d'approvisionnement
1	Eclairage solaire autonome, Panneau photovoltaïque, 2 à 3 lampes avec leurs supports, batterie avec régulateur.	12,000	kit			
2	Panneaux solaires fabriqués de 30 WC,	6,000	Pièce			
3	Batterie de 18 Ah,	6,000	Pièce			
4	Régulateur de tension de 20 1/40 V PWM	6,000	Pièce			
5	Ampoules économique DC 12 V. 1W,	30,000	Pièce			
6	Câbles de 2x2,5 mm2 en fil souple, rlx de 50 m,	10,000	Rlx			
7	Pince pour Batterie	5,000	Pièce			
8	Pile pour mégaphone Alcalines Type D 1,5 V	700	Paire			
9	Megaphone grand format 50W	2,150	Piece			
10	Baffle de sonoriation	400	Piece			

LOT N°02 : Matériels de construction

N°	Désignation	Quantité	Unité	Prix Unitaire TTC en USD	Prix Total TTC en USD	Délai d'approvisionnement
1	Clous de 60mm	90,000	kg			
2	Clous de 10 cm Acier galvanisé pour bois, tête plate le kg.	33,700	kg			
3	Clous de tôle, 70mm Tête parapluie, galvanisés avec rondelle, le kg	270,000	kg			
4	Tôle ondulée, galvanisée BG 34, dimension: 3,00 x 0,9m	57,000	kg			
5	Ficelle, rouleau de 100m Fibre synthétique de 4,5mm, couleur blanche.	1,000	Rouleau			
6	Corde végétale torsadé pour attacher les roseaux	1,000	Rouleau			
7	Tôle ondulée BG 32, galvanisé, 90x300cm	85,000	Pièce			
8	Clous, acier galvanisé 80mm, pour bois, le kg	10,000	kg			
9	Clous, acier galvanisé 100mm, pour bois, le kg	10,000	kg			
10	Scie saint joseph	5,120	Pièce			
11	lamme de scie en arc lamme de scie en arc	3,780	Pièce			
12	Pelle bêche	3,250	Pièce			
13	Decametre ruban	600	Pièce			
14	Metre à ruban 5mx19mm bimatière tylon, boîtier ergonomique bi-matière, ruban en acier avec crochet 2 rivets.	2,000	Pièce			
15	barre à mine GF 1,5m marque SAFARI	800	Pièce			
16	Brouette Metallique de 50 Litres	1,530	Pièce			
17	Fil nylon	4,000	Pièce			

18	Houe	4,050	Pièce			
19	Bidon jaune de 20 LITRES	2,400	Pièce			
20	lamme de scie en arc 1m, denté fin avec dents rectificados en croix et templados.	2,000	Pièce			
21	Marteau arrache clous Tête en acier, chanfreinée avec panne courbe, manche acier revêtu d'une poignée néoprène.	5,000	Pièce			
22	Niveau d'eau Jaune Alliage léger, Type70, L 30 cm, 2 Fioles	1,000	Pièce			
23	Ciseau 5cm, metalique et plastique	1,000	Pièce			
24	Equerre Acier de 0,8 x 0,5m, angle droit sur une pièce de bois.	400	Pièce			
25	Cordes(ficelles) GF(marque Baler Twine de couleur jaune)	80	Rouleau			
26	Clous de 12 cm	60,000	Kg			
27	Clous de 15 cm	100	Kg			
28	Tole BG 32 de 12 ondulation	2,980	Pièce			
29	Latex blanc	80	Boite de 4 litres			
30	Email Orange	160	Boite de 4 litres			
31	Cadenas de 72mm	430	Pièce			
32	Clous de 80mm, Acier galvanisé pour bois, tête plate le kg.	24,000	kg			
33	Ficelle maçon Nillon GF	220	Pièce			
34	Huile de vidange	3,400	litre			
35	Ficelle ficelle 200 G	100	Pièce			
36	Peinture Email Blanc	120	litre			
37	Pinceau 3/4"	0	Pièce			
38	Pinceau roulant grand format	40	Pièce			
39	Cadenas 50 mm	220	Pièce			
40	Clou de tôle	360	Kg			
41	Pinceau de 3"	160	Pièce			
42	Bêche avec manche	1,850	Pièce			
43	Blocs ciment 20x15x40cm	10,000.00	Pièce			

44	Brosse à chaux	20.00	Pièce			
45	Chaux temisées de 50Kg	50.00	Sac			
46	Clous de 3 cm	15.00	Kg			
47	Clous de 4 cm	265.00	Kg			
48	Fil récuît	70.00	Kg			
49	Machine tyrolien	10.00	Pièce			
50	Niveau maçon	10.00	Pièce			
51	Peinture Noire tableau Boite de 4 litre	10	Boîte			
52	Peinture Email Noire Boite de 4 litre	20	Boîte			
53	Peinture Email Orange Boite de 4 litre	910	Boîte			
54	Peinture latex blanc boite de 4 litre	480	Boîte			
55	Pioche avec manche	970	Pièce			
56	Roofing plastique	80	mettre			
57	Rouleau peinture	20	Pièce			
58	Tôles ondulee BG 28 (90x300 cm)Non coloré	440	Pièce			
59	Triplex	210	Pièce			
60	Brosse à coco	120	Pièce			
61	Coupe-coupe	120	Pièce			
62	Brosse métallique	120	Pièce			
63	Demi fut metalliques (100 litres)	820	Pièce			
64	Fer à béton de Ø6 mm et de 10 à 11,5m de long,	3,630	Pièce			
65	Bache impermeable de 4 x 5 m couleur blanche sur les deux façades avec 6 bandes et Poid: 4 kg	20,000	Pièce			
66	Botte en plastique _ Taille diverse	820	Pièce			
67	Chlore HTH (70%)	120	kg			
68	Ciment CPA 32,5 (50kg)	13,500	Sac			
69	Colle Tangit 0,5 L	150	Boîte			
70	Fil à ligaturé	5,500	kg			
71	Marteau charpentier en acier dur	60	Pièce			

72	Marteau Masse de 10 Kg	120	Pièce			
73	Mètre maçon de 5 m	60	Pièce			
74	Niveau à bulle d'air	60	Pièce			
75	Salopettes XL	240	Pièce			
76	Seau métallique de 10 litres	120	Pièce			
77	Fer à béton de Ø12 mm et de 10 à 11,5m de long,	3,710	Pièce			
78	Étanchéité	240	kg			
79	Toile BG 34, longueur 3,00 m et largeur 0,90 m et couleur Zinc	11,750	Pièce			
80	Cadenas 42 mm	2,850	Pièce			
81	Charnière 4"	4,850	Paire			
82	Ciment gris en sac de 50 kg	2,000	Sac			
83	Porte cadenas de 8 cm	2,350	Pièce			
84	Caisson plastique (dalle) de 0,6 x 0,8 m	500	Pièce			
85	Toile BG 34 longueur 3,00 m et largeur 0,90 m et couleur Zinc	18,100	Pièce			
86	Gant de nettoyage en plastique	4,600	Paire			
87	Porte cadenas locale	2,000	Pièce			
88	Verrous intérieur	2,400	Pièce			
89	Bloc ciment 20x15x40 cm	18,000	Pièce			
90	Tôle ondulée BG 28 de 3 m	600	Pièce			
91	Treillis moustiquaire	200	mettre			
92	Truelle maçon lame mince, en forme de triangle, acier plus ou moins flexible, manche de fer recourbé avec poignée en bois.	3,200	Pièce			
93	Niveau d'eau de 0,7 m	60	Pièce			
94	Equerre Maçon L en 50 x 50	600	Pièce			
95	Machette double tranchant avec manche en bois	180	Pièce			
96	Gant en cuir dur pour travailleur	240	Paire			
97	Mètre Tirant de 7,5 m	60	Pièce			
98	Casque de Chantier Blanc ,Jaune	1,290	Pièce			
99	Monture de scie à métaux de première qualité	240	Pièce			

100	Gilet avec surbrillance vert avec logo NRC	1,440	Pièce			
101	Ciment CPA 42,5 (50kg)	10,700	Sac			
102	Ciment hydrofuge SIKALITE sachet de 1kg	7,740	Kg			
103	Fer à béton de Ø10 mm et de 10 à 11,5m de long,	3,480	Pièce			
104	Trappe métallique 60x60 cm	120	Pièce			
105	Fer à béton de Ø8 mm et de 10 à 11,5m de long,	180	Pièce			
106	Bache imperméable de 4 x 6 m couleur blanche sur les deux façades avec 6 bandes et Poids: 4 kg	15,000	Pièce			
107	Clé anglaise GF	60	Pièce			
108	Clé anglaise PF	60	Pièce			
109	Fer à béton de Ø14 mm et 11,5m de long, e: 14mm	5,700	Pièce			
110	griffe 12mm	60	Pièce			
111	marteau masse de 5 kg	150	Pièce			
112	Pied de buche /Pour le decoffrage du beton	60	Pièce			
113	Portail métallique 120x80cm ep tôle=3mm	30	Pièce			
114	tamis pour sable fin de 0,05mm/1mm en m2	300	m2			
115	Fer à beton de Ø12 mm et 11,5m de long, e: 12 mm	600	Pièce			
116	Portail métallique 60x60cm	30	Pièce			
117	Carreau 40x40 cm (rigueux)	144	Carton			
118	Claustra	840	Pièce			
119	Fer à béton de 6mm (11.5m) originale- pour les poutres	680	Pièce			
120	Linteau de madrier 5x15x350 cm (tirants et poinçons)	160	Pièce			
121	Toile ondulée non teintée BG32 89x305cm	220	Pièce			
122	Porte cadenas Grand Format	320	Pièce			
123	Cadenas Grand Format	710	Pièce			
124	Verrous Moyen format	120	Pièce			

125	Charnière Grand Format	120	Paire			
126	Faillance carreau 20x30 de 25 pièces	600	Carton			
127	Peinture	23	Boite de 4 litres			
128	Peinture blanches à eau seau de 20 litres marque Notional	40	Seau			
129	Peinture blanche à huile lavable seau de 18L National	20	Seau			
130	Briques Cuites (0,08 x 0,10 x 0,2)	11,600	Pièce			
131	Ciment réfractaire en sac de 25 kg	40	Sac			
132	Vermiculite	8	m3			
133	Trappe métallique 50×50cm de 5mm ep avec cadenas inoxydable 63 mm	40	Pièce			
134	Bloc ciment de (40X20X20)	8,000	Pièce			
135	Rouleau de balisage	100	Rouleau			
136	Sabot métallique	480	Pièce			
137	Tamis moustiquaires en plastique	100	ml			
138	Peinture blanches à eau boîte de 4 Litre	400	Boite de 4 litres			
139	Pinceau roulant moyen format	80	Pièce			
140	Ficelle Nylon de 500 g	2,000	Pièce			

LOT N°03 : Matériels de plomberie

N°	Désignation	Quantité	Unité	Prix Unitaire TTC en USD	Prix Total TTC en USD	Délai d'approvisionnement
1	Tuyau de rechange en PVC 50 PN10	360	Pièce de 6 ml			
2	Tuyau de rechange en PVC 63 PN10	360	Pièce de 6 ml			
3	Colle tangit (500 ml)	240	Pièce			
4	Rouleau teflon	240	Pièce			
5	Coude PVC 50 PN10	240	Pièce			
6	Coude PVC 63 PN10	420	Pièce			
7	Teflon GF	600	Pièce			
8	Robinet AG 3/4	480	Pièce			
9	Nipple AG 3/4	480	Pièce			
10	Manchon AG 3/4	480	Pièce			
11	Pince anglaise diamètre	120	Pièce			
12	Coude PVC 50	240	Pièce			
13	Roofing en plastique noir	30	Rouleau			
14	Tuyaux PVC Ø 50 PN 10 de 6m	240	Pièce			
15	Tuyaux PVC Ø 63 PN 10 de 6m	240	Pièce			
16	Té PVC 63	300	Pièce			
17	Tuyau en PVC 63	240	Pièce			
18	Tuyau PVC 110 mm (longueur 6m)	500	Pièce			
19	Coin PVC 110	20	Pièce			
20	Colle tangie (boitte de 0,5 Litre)	20	Boite			
21	Coude PVC 110	20	Pièce			
22	Crochet support Gouttiere 110	400	Pièce			
23	Fond goutiere	50	Pièce			



24	Gouttiere PVC 110 de 4 m	50	Pièce			
25	Jonction Gouttiere PVC 110	50	Pièce			
26	Machon AG 3/4"	50	Pièce			
27	Naissance PVC 110	10	Pièce			
28	Niple 3/4	40	Pièce			
29	Robinet AG 3/4"	30	Pièce			
30	Tank en plastique de 1500 Litre	10	Pièce			
31	Té PVC 110	310	Pièce			
32	Teflon Germany (Petit format)	50	Pièce			
33	Toille Moustiquaire	10	Mètre			
34	Tuyau AG 3/4"	5	Pièce			
35	Tuyau PVC 110	10	Pièce			
36	Vanne AG 3/4"	20	Pièce			
37	Tuyaux pvc 110	300	Pièce			
38	Chlore HTH (70%)	120	Kg			
39	Fourniture dispositif pour PVH(Garde fou avec tube de D 40 mm,longueur 1,2 m,h:1m)	60	Dispositif			
40	Tuyau PVC 50 mm	300	Pièce			
41	Coude PVC 50 mm	300	Pièce			
42	Té PVC 50 mm	180	Pièce			
43	Tuyaux 1" AG filet en laiton	240	Pièce			
44	Tuyaux 3/4 AG	60	Pièce			
45	Tuyaux 1' 1/2 AG	60	Pièce			
46	Coude AG 1"	600	Pièce			
47	Machon AG 1"	240	Pièce			
48	Nipple Male AG 1" filet en laiton	300	Pièce			
49	Vanne SANWA 1" filet en laiton	60	Pièce			
50	Té AG 1"	300	Pièce			
51	Raccord AG Union 1"	180	Pièce			



52	Nipple Reducteur AG 1" x 3/4 avec filet en laiton	300	Pièce			
53	Manchon AG 3/4"	300	Pièce			
54	Nipple 3/4" filet en laiton	300	Pièce			
55	Robinet SANWA 3/4 filet en laiton	240	Pièce			
56	Coude AG 1' 1/2	120	Pièce			
57	Té AG 1' 1/2	60	Pièce			
58	Nipple Male 1' 1/2 pour reniflar	120	Pièce			
59	Décapant 0,5 L	60	Boîte			
60	Colle Tangit 0,5 L	410	Boîte			
61	Téflon GF	240	Rouleau			
62	Adaptateur HDPE 75 PN 10	90	Pièce			
63	Coude AG 1'1/2	150	Pièce			
64	Coude PVC 63 PN 16	240	Pièce			
65	Coude PVC 75	270	Pièce			
66	Coupling HDPE 63 PN10	120	Pièce			
67	Coupling HDPE 50 PN10	90	Pièce			
68	Reducteur 75x63	60	Pièce			
69	Té AG 1'1/2	90	Pièce			
70	Té PVC 110 PN 16	60	Pièce			
71	Teflon	2,100	Pièce			
72	Tuyau AG 1'1/2	120	Pièce de 6 ml			
73	Tuyau AG 2"	60	Pièce de 6 ml			
74	Tuyau HDPE 50 PN10	360	Rouleau 100m			
75	Tuyau PVC 75 PN 10	90	Pièce de 6 ml			
76	Vanne 2" AG	60	Pièce			
77	Vanne 1"1/2 AG	120	Pièce			
78	Coude PVC 110 PN 16	60	Pièce			
79	Té PVC 75 PN 16	30	Pièce			
80	Tuyau PVC 63 PN 10	30	Pièce de 6 ml			



81	Vanne 2"1/2 AG	30	Pièce			
82	Adaptateur HDPE 25	500	Pièce			
83	Coude AG 3/4	500	Pièce			
84	Manchon AG 3/4	500	Pièce			
85	Nipple AG 3/4	500	Pièce			
86	Raccord Union AG 3/4	250	Pièce			
87	Robinet AG 3/4 (Firmer)	250	Pièce			
88	Tuyau AG 3/4	100	Pièce de 6 ml			
89	Tuyau PVC 63 PN 6	250	Pièce de 6 ml			
90	Vanne AG 3/4 (Firmer)	250	Pièce			
91	ADAPTATEUR HDPE25 PN 16 male	660	Pièce			
92	Collier de Prise HDPE 32x25 mm	30	Pièce			
93	Collier de Prise HDPE 40x25 mm	90	Pièce			
94	Collier de Prise HDPE 50x25 mm	120	Pièce			
95	Coupling HDPE 32 PN16	300	Pièce			
96	Coupling HDPE 50 PN16	390	Pièce			
97	Coupling HDPE 63 PN 16	540	Pièce			
98	Machon Coupling HDPE 40 PN16	150	Pièce			
99	Reducteur coupling HDPE 32x25 mm	150	Pièce			
100	Reducteur coupling HDPE 40x32 mm PN 16	90	Pièce			
101	Reducteur coupling HDPE 50x40 mm PN 16	60	Pièce			
102	Reducteur coupling HDPE 63x40 mm PN 16	90	Pièce			
103	Té HDPE32 mm PN 16	90	Pièce			
104	Tuyau AG 2"	30	Pièce			
105	Tuyau AG 2"1/2	30	Pièce de 6 ml			
106	Tuyau AG 3"	30	Pièce de 6 ml			



107	Tuyau HDPE 25 PN10	150	Rouleau 100m			
108	Tuyau HDPE 32 PN10	300	Rouleau 100m			
109	Tuyau HDPE 40 PN10	210	Rouleau 100m			
110	TUYAU HDPE 63 PN10	450	Rouleau 100m			
111	Tuyau PVC 63 PN10	120	Pièce			
112	Coude PVC PN10	400	Pièce			
113	Té PVC PN10	80	Pièce			
114	Siphon de sol PVC 75 PN10	120	Pièce			
115	Bave chlore en bidon de 5 litres	200	Pièce			
116	Tuyau PVC 110	100	Pièce			
117	bouchon pvc 110mm en forme de cône crépiné	100	Pièce			
118	Chlorinateur automatique en ligne (type doser / venturi)	40	Pièce			
119	Kit de test du chlore résiduel (DPD1/DPD3)	40	Kit			
120	Appareil de production de chlore par électrolyse (0,8–1% chlore)	40	Pièce			
121	Récipient alimentaire (20 L) pour la saumure	40	Pièce			
122	Bouteilles opaques pour stockage du chlore (HDPE – 1L)	40	Pièce			
123	Vanne AG 2"	100	Pièce			
124	Nipple AG 2"	100	Pièce			
125	Manchon AG 2"	100	Pièce			
126	Raccord union AG 2"	100	Pièce			
127	Adaptateur couplage male PEHD 63 PN 10	100	Pièce			
128	Adaptateur couplage male PEHD 50 PN 10	100	Pièce			
129	Adaptateur couplage male PEHD 40 PN 10	100	Pièce			
130	Adaptateur couplage male PEHD 32 PN 10	100	Pièce			



131	clé anglaise 36"	50	Pièce			
132	clé anglaise 24"	50	Pièce			
133	clé anglaise 12"	50	Pièce			
134	Vanne AG 1"1/2 à Boisseau spherique BOSSINI	50	Pièce			
135	Vanne AG 1"1/4 à Boisseau spherique BOSSINI	50	Pièce			
136	Adaptateur coupling femelle PEHD 75 PN 10	50	Pièce			
137	Adaptateur coupling femelle PEHD 25 PN 10	50	Pièce			
138	Manchon AG 1" 1/2	50	Pièce			
139	Manchons AG 1" 1/4	50	Pièce			
140	Nipple AG 1" 1/2	50	Pièce			
141	Nipple AG 1" 1/4	50	Pièce			
142	Raccord union AG 1" 1/2	50	Pièce			
143	Raccord union AG 1" 1/4	50	Pièce			
144	Teflon grand format	50	Pièce			
145	Colier de prise en charge réducteur PEHD 50/25	50	Pièce			
146	Colier de prise en charge réducteur PEHD 40-25	50	Pièce			
147	Raccord reducteur coupling PEHD 90-75PN 10	50	Pièce			
148	Raccord reducteur coupling PEHD 75-63 PN 10	50	Pièce			
149	Raccord reducteur coupling PEHD 63-50 PN 10	50	Pièce			
150	Raccord reducteur coupling PEHD 50-40 PN 10	50	Pièce			
151	Raccord reducteur coupling PEHD 40-32 PN 10	50	Pièce			
152	Raccord reducteur coupling PEHD 32-25 PN 10	50	Pièce			
153	Raccord union coupling PEHD 50 PN 10	50	Pièce			
154	Raccord union coupling PEHD 40 PN 10	50	Pièce			
155	Raccord union coupling PEHD 32 PN 10	50	Pièce			



156	Raccord union coupling PEHD 25 PN 10	50	Pièce			
157	Kit de filetage GF	50	Pièce			
158	coupe tube	50	Pièce			
159	Etau droit	50	Pièce			
160	Kit de pièces d'usure India Mark II (Chaîne avec accoupleur, Roulement [6204 Z], Coupelles en caoutchouc nitrile Ø 63.5 * 14 mm, Joint en caoutchouc du clapet anti-retour Ø 78/67 * 4 mm, Joint en caoutchouc du clapet supérieur Ø 39/19 * 4 mm, Joint en caoutchouc en 'O', Joint d'étanchéité en caoutchouc Ø 45/10 * 4 mm du clapet anti-retour)	40	Pièce			
161	Clé plate 17/19	80	Pièce			
162	Tournevis plat longueur 150 mm diamètre 8 mm	40	Pièce			
163	Réservoir de capacité 50 à 60 l en plastique avec couvercle et robinet	60	litre			
164	Pompe submersible de rechange 4" 1.5–3 kW (pompe solaire submersible, corps inox, arbre étanche)	40	Unité			
165	Jeu joints mécaniques / seal kit (pour pompe submersible : joints, garnitures)	40	kit			
166	Clapet anti-retour 2" (check- valve inox, montage colonne)	40	Unité			
167	Vanne d'arrêt 2" (vanne papillon/à boisseau pour dérivation)	40	Unité			
168	Tubes colonne PVC 2" (tuyau colonne 2" — fourni en 10 m) (10 x 1 m)	400	Mètre			

169	Conduite PEHD sortie 32 mm (tuyau alimentation surface) (50 m rouleau)	2,000	Mètre			
170	Raccords PVC/PE kit (coudes, unions, manchons, colliers)	40	kit			
171	Support / couplage pompe (fixation inox/acier galvanisé)	40	Unité			
172	Panneau solaire de rechange 330 W (monocristallin, cadre alu)	40	Unité			
173	Contrôleur MPPT spécifique pompe solaire (protection, démarrage)	40	Unité			
174	Câble solaire 6 mm ² (UV résistant) (50 m)	2,000	Mètre			
175	Boîte de jonction + disjoncteur DC (protection installation solaire)	40	Unité			
176	Fusibles + porte-fusible (set protection)	40	Pièce			
177	Multimètre + testeur pompe (mesure courant/tension/resistance)	40	Unité			

Planning de la prestation de services

Planning de la prestation :

Joindre ici le Planning de la prestation :

Le planning doit comprendre :

- 1- La liste détaillée des composantes du service à réaliser, conformément à la Description de la prestation et à la Proposition de prix (section 6) ;
- 2- La durée de chacune des activités et leur date d'achèvement.

Activité	Jour. 1	Jour. 2	Jour. 3	Jour. 4	Jour. 5	Jour. 6	...

--	--	--	--	--	--	--	--

#	Activité	Durée du service	Observations/informations supplémentaires
1			
2			
3			
4			
...			

#	Activité	Durée de transit	Observations/informations supplémentaires
1			
2			
3			
4			
...			

Ressources humaines :

Donnez par ailleurs une liste des personnes participant aux activités sur place, avec une estimation du total des heures-hommes pour chacune des compétences.

#	Personnel/Ressources humaines proposées	Nb de travailleurs affectés à ce projet
1		
2		
3		
...		

NOTE : la liste des ressources humaines et le Planning de la prestation de services ne doivent pas être limités par le présent formulaire.

Une liste complète doit être soumise en adaptant le formulaire si nécessaire.

Nous comprenons que vous n'êtes pas tenu d'accepter l'offre la plus basse ou même quelque offre reçue.

Nom du signataire :	N° de téléphone :
Qualité du signataire :	Nom de la société :
Signature et cachet :	Date de signature :



	Adresse :
--	-----------

SECTION 7

Le profil et les expériences antérieures de l'entreprise

Le soumissionnaire est invité à :

1. Soumettre le **profil de l'entreprise**
2. Remplir le **tableau des expériences antérieures** suivant, énumérant les contrats entrepris au cours des 5 dernières années pour la fourniture de marchandises, comme l'exige le présent contrat
3. Présenter **des preuves de l'expérience antérieure** sous forme de contrats, de certificats d'achèvement, etc.

N°	Nom du projet / Type de travail	Valeur totale des travaux réalisés (...)	Durée du contrat de travaux	Date de début	Date de fin	Autorité contractante / personne à contacter / téléphone / courriel
1						
2						
3						
4						
5						
...						



Annexe 3-07B Manuel de
logistique

NOTE : La liste ne doit pas se limiter au présent formulaire en ce qui concerne le nombre d'œuvres déclarées. Une liste complète des 5 dernières années d'expérience doit être soumise, en adaptant le formulaire aux lignes nécessaires. <Ajuster en conséquence>
NRC se réserve le droit de procéder à des vérifications de référence pour des contrats réalisés préalablement

SECTION 8 :
Informations supplémentaires sur les spécifications des biens
(Les soumissionnaires peuvent ajouter des photos, une certification, un certificat d'origine, le résultat de l'analyse, etc.)

Préparé par:	
Nom:	
Qualité:	
Signature:	
Date:	
Cachet:	

SECTION 9

Déclaration Relative aux Normes Éthiques pour tous les Entrepreneurs Chargés d'Approvisionnement, de Services et de Travaux

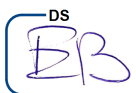
Nous, soussignés, (« **nous** », « **notre** » ou « **nos** ») **CONSIDÉRANT QUE :**

TOUT D'ABORD, nous participons à une consultation ou concluons un contrat avec Norwegian Refugee Council (**NRC**) pour la fourniture de biens, de services ou de travaux à NRC (le « **Contrat** »).

DEUXIÈMEMENT, nous comprenons qu'en tant qu'organisation humanitaire, NRC s'attend à ce que ses fournisseurs et entrepreneurs aient des normes éthiques élevées.

TROISIÈMEMENT, nous comprenons que NRC a donc besoin que nous confirmions adhérer aux et respecter les normes éthiques qui s'appliquent (les « **normes éthiques** ») en signant la présente déclaration (la « **Déclaration** »).

PAR CONSÉQUENT, nous **DÉCLARONS PAR LA PRÉSENTE** ce qui suit :



1. Déclaration relative au respect des lois applicables et de ces normes éthiques

Nous déclarons que nous :

- a. Respecterons les normes éthiques de cette déclaration (les « normes éthiques »)
- b. Veillerons à ce que toute partie nous représentant, y compris, mais sans s'y limiter :
 - les membres du conseil
 - les directeurs
 - les employés
 - les entrepreneurs ou sous-traitants et leurs employés
 - les consultants et les sous-consultants, ainsi que leurs employés
 - d'autres représentants juridiques

(Nos « Représentants ») soient au courant de ces normes éthiques et les respectent.

Dans le cas où nous, ou nos représentants, ne répondons pas aux normes éthiques actuelles, nous nous engageons à :

- a. Expliquer à NRC de quelle façon nous ne satisfaisons pas actuellement aux normes éthiques
- b. Convenir d'un plan et d'un calendrier avec NRC pour mettre en œuvre des changements qui nous permettent de respecter les normes éthiques
- c. Faire le point régulièrement avec NRC quant aux progrès du plan de mise en œuvre.

2. Déclaration relative au statut

Nous déclarons par la présente que ni nous, ni à notre connaissance, nos Représentants, ne sommes dans l'une des situations suivantes :

- 1.1. Avoir fait une offre, un paiement, une contrepartie ou un avantage de quelque nature que ce soit, constituant une pratique illégale ou relevant de la corruption, directement ou indirectement, en vue ou en contrepartie de la soumission, l'attribution ou l'exécution du Contrat.
- 1.2. Être impliqués dans toute forme de fraude, de corruption, de collusion, de pratique coercitive, de subornation, de participation à une organisation criminelle ou à d'autres activités illégales
- 1.3. Être insolvable, en voie de mise sous séquestre, en faillite ou en liquidation
- 1.4. Avoir suspendu des activités
- 1.5. Être soumis à des procédures judiciaires liées à 2.1

Référence de l'appel d'offres : **26/NRC/DRC/002**

- 1.6. Avoir été à tout moment reconnus coupables et condamnés par un tribunal, que ce soit dans le pays d'emploi ou à l'étranger, pour une infraction pénale à l'égard d'enfants ou d'adultes vulnérables

1.7. Être engagés dans :

- des actes de terrorisme ou le soutien matériel au terrorisme
- la vente ou la fabrication, directement ou indirectement, de mines antipersonnel ou de tout composant produit principalement pour l'exploitation de ces mines
- la vente ou la fabrication, directement ou indirectement, d'armes
- la production d'alcool, de tabac ou de pornographie.

2. Déclaration relative aux conflits d'intérêts

Nous déclarons que ni nous ni, à notre connaissance, nos Représentants n'ont de conflit d'intérêts non divulgué avec NRC.

En cas de conflit d'intérêts potentiel entre nos Représentants et NRC ou un membre du personnel de NRC, nous aviserons NRC par écrit de ce conflit. NRC doit ensuite déterminer si des mesures sont nécessaires.

Un conflit d'intérêts peut être dû à une relation avec un membre du personnel NRC, comme sa famille ou ses amis.

Nous comprenons que si nous ne faisons pas état d'un conflit d'intérêts potentiel et que nous nous trouvons plus tard dans un conflit d'intérêts, nous pourrions être retirés de la base de données des commerçants de NRC.

3. Déclaration relative au respect de la législation nationale

Nous déclarons que nous et, à notre connaissance, nos Représentants :

- 3.1. Respectons toutes les lois et réglementations en vigueur dans le ou les pays où le Contrat sera exécuté.
- 3.2. Respectons toutes les lois d'exportation applicables concernant le ou les pays où le Contrat sera exécuté.
- 3.3. Sommes enregistrés auprès de l'autorité gouvernementale compétente en matière d'imposition pour la durée du contrat.
- 3.4. Payons les taxes conformément à toutes les lois et réglementations nationales applicables pendant la durée du contrat.

4. Déclaration concernant le respect des normes du travail

Annexe 3-07B Manuel de logistique

Nous déclarons que nous et, à notre connaissance, nos Représentants :

Nous déclarons que nous et, à notre connaissance, nos Représentants nous conformons aux normes nationales en vigueur en matière de droit du travail et à la Déclaration de l'Organisation internationale du travail sur les principes et droits fondamentaux au travail.

Plus précisément, nous déclarons que nous et, à notre connaissance, nos Représentants nous conformons aux normes minimales de travail suivantes :

4.1. Conditions de travail

- a. Tous les travailleurs reçoivent un contrat de travail rédigé dans une langue qu'ils comprennent.
- b. Tous les travailleurs sont libres de partir après avoir donné un préavis raisonnable.
- c. Tous les travailleurs ont le droit de s'affilier à ou de former des syndicats de leur choix et de négocier collectivement.
- d. Aucun travailleur n'est tenu de déposer des « acomptes », des papiers d'identité ou des documents d'immigration pour obtenir un emploi.

4.2. Salaires et avantages sociaux

- a. Les salaires et les avantages sociaux payés pour une semaine de travail normale répondent, au minimum, aux normes juridiques nationales ou aux normes de référence de l'industrie, selon la valeur la plus élevée. Les salaires sont toujours suffisants pour répondre aux besoins de base.
- b. Aucune déduction de salaire n'est faite à titre de mesure disciplinaire.

4.3. Temps de travail

- a. Les heures de travail sont conformes aux lois nationales et aux normes de référence de l'industrie, selon celle qui offre une meilleure protection. Dans la mesure du possible, les heures de travail ne dépassent pas 48 heures par semaine (8 heures par jour).
- b. Les travailleurs ont au moins un jour de congé pour chaque période de 7 jours.

4.4. Santé et sécurité

- a. Des mesures sont prises pour prévenir les accidents et les blessures résultant de, associés à ou survenant dans le cours du travail, en minimisant, dans la mesure du possible, les causes des risques inhérents à l'environnement de travail.
- b. Les travailleurs reçoivent une formation régulière et documentée sur la santé et la sécurité, et cette formation est répétée pour les nouveaux travailleurs.

- c. Les travailleurs ont accès à des toilettes propres et à de l'eau potable, et, le cas échéant, à des installations sanitaires pour l'entreposage des aliments.

- d. L'hébergement, s'il est fourni, est propre, sûr et bien ventilé.

4.5. Discrimination et abus

- a. Aucune forme de travail forcé, incluant le travail obligatoire ou le travail pénitentiaire non volontaire, n'est autorisée.
- b. Il n'y a pas de discrimination sur le lieu de travail fondée sur l'origine ethnique, la religion, l'âge, le handicap, le genre, l'état civil, l'orientation sexuelle, l'appartenance syndicale ou l'affiliation politique.
- c. Des mesures sont en place pour protéger les travailleurs contre les comportements sexuellement intrusifs, menaçants, insultants ou abusifs, et contre la discrimination ou la cessation d'emploi pour des motifs injustifiables, comme le mariage, la grossesse, la parentalité ou le statut VIH.
- d. L'abus ou la punition physique, ou les menaces d'abus physique, le harcèlement sexuel ou autre et l'abus verbal, ainsi que d'autres formes d'intimidation, sont interdits.

4.6. Personnes de moins de 18 ans

- a. Aucune personne de moins de 18 ans ne doit être engagée dans un travail dangereux pour sa santé ou sa sécurité, y compris le travail de nuit.
- b. Les heures de travail et la nature du travail de tout travailleur âgé de moins de 18 ans ne doivent pas entraver sa possibilité de terminer ses études.

5. Déclaration relative aux normes environnementales

Nous déclarons que nous et, à notre connaissance, nos Représentants nous conformons, dans la mesure du possible, aux normes nationales applicables en matière de droit de l'environnement et aux normes internationales en matière d'environnement. Plus précisément, nous déclarons que nous et, à notre connaissance, nos Représentants adhèrent aux normes suivantes :

- 5.1. Nous respectons la législation et la réglementation nationales et internationales en matière d'environnement.

- 5.2. Nous veillons à ce que la production et l'extraction de matières premières destinées à la production ne contribuent pas à la destruction des ressources et de la base de revenus des populations marginalisées, par exemple en revendiquant de vastes zones terrestres ou d'autres ressources naturelles dont ces populations dépendent.

- 5.3. Nous prenons en considération les mesures environnementales tout au long de la chaîne de production et de distribution, allant de la production de matières premières à la vente au consommateur. Cela comprend des mesures raisonnables pour minimiser les impacts négatifs sur l'environnement (p. ex. les émissions, l'utilisation de l'eau, les déchets) et pour utiliser - dans la mesure du possible - des ressources durables. Les aspects environnementaux locaux, régionaux et mondiaux doivent être pris en compte. L'environnement local du site de production ne sera pas exploité ni dégradé par la pollution et les déchets.
- 5.4. Nous gérons soigneusement les produits chimiques dangereux et autres substances conformément aux procédures de sécurité documentées.

6. Déclaration relative à la protection contre les actes d'exploitation et d'abus sexuels (PSEA)

À notre connaissance, nous et nos Représentants nous conformons aux normes internationales relatives à la protection contre l'exploitation, les abus et le harcèlement sexuel.

Plus précisément, nous déclarons que nous et, à notre connaissance, nos Représentants adhèrent aux normes suivantes :

- 6.1. Nous prenons très au sérieux l'inconduite sexuelle et veillons à ce que tout employé ayant commis une inconduite sexuelle soit soumis à des mesures disciplinaires.
- 6.2. Nous veillerons à ce qu'aucun de nos employés ne se livre à une activité sexuelle avec des personnes (adultes ou enfants) dans le cadre de ce contrat, quel que soit l'âge de la majorité ou du consentement local.
- 6.3. Nous veillerons à ce qu'aucun de nos employés ne produise, n'approvisionne, ne distribue ou n'utilise de matériel sexuellement explicite dans le cadre d'activités prévues par le Contrat ou sur les sites utilisés dans le cadre du Contrat.
- 6.4. Nous veillerons à ce qu'aucun de nos employés n'offre d'argent, d'emplois, de biens ou de services en échange d'activités sexuelles, y compris des faveurs sexuelles ou d'autres formes de comportement humiliant, dégradant ou abusif. Cette interdiction s'étend à toute utilisation de travailleurs du sexe. Si une inconduite sexuelle s'avère avoir eu lieu, ces employés sont confrontés à des mesures disciplinaires.

- 6.5. Nous devons signaler tout incident ou plainte d'inconduite sexuelle ou d'abus envers des enfants liés aux activités menées en vertu du Contrat par l'entremise de l'unité PSEA et de sauvegarde de NRC à psea@nrc.no.
- 6.6. Nous rapporterons à NRC toute relation sexuelle connue ou signalée entre nos employés et le personnel de NRC.

7. Déclaration relative à la protection des enfants

Nous déclarons que ni nous ni, à notre connaissance, nos Représentants ne sommes engagés dans une pratique incompatible avec les droits énoncés dans la Convention relative aux droits de l'enfant. Nous nous engageons à respecter les lois et politiques internationales et nationales en matière de protection des enfants.

Plus précisément, nous déclarons que nous et, à notre connaissance, nos Représentants adhèrent aux normes suivantes :

- 7.1. Nous soutenons et protégeons le plaignant, les survivants et les témoins de tout incident ou plainte d'inconduite sexuelle ou d'abus sexuels sur enfant.
- 7.2. Nous veillerons à ce que nos employés n'abusent ni n'exploitent les enfants, ni n'agissent d'une manière qui pourrait exposer un enfant à risque de préjudice.
- 7.3. Nous veillerons à ce que nos employés ne soient pas laissés seuls avec des enfants.
- 7.4. Nous veillerons à ce que nos employés ne demandent pas aux enfants des coordonnées personnelles sans raison valable.
- 7.5. Nous écoutons, au meilleur de nos capacités, les vues et les opinions des enfants et traitons les garçons et les filles d'une manière respectueuse de leurs droits et de leur dignité pendant l'exécution du contrat.
- 7.6. Nous rapporterons tout soupçon de préoccupation en matière de protection des enfants par le biais du mécanisme de plaintes et de rétroaction, fourni par le point focal de NRC et à psea@nrc.no.

8. Déclaration relative à la lutte contre la traite des êtres humains

Nous déclarons que ni nous ni, à notre connaissance, nos Représentants ne sommes engagés dans la traite des personnes telle que définie dans le Protocole visant à prévenir, réprimer et punir la traite des personnes ou dans la Convention des Nations Unies contre la criminalité transnationale organisée.

Annexe 3-07B Manuel de logistique

Plus précisément, nous déclarons que nous et, à notre connaissance, nos Représentants adhèrent aux normes suivantes :

- 8.1. Nous ne sollicitons pas de personnes à des fins d'emploi, ni ne proposons d'emploi au moyen de prétentions, de représentations ou de promesses matériellement fausses ou frauduleuses.
- 8.2. Nous ne facturons pas les frais de recrutement des employés.
- 8.3. Nous ne fournissons ni n'arrangeons de logement pour les employés qui ne répondent pas aux normes de logement et de sécurité du pays hôte.
- 8.4. Nous nous engageons à signaler immédiatement à NRC toute violation présumée de cette clause.
- 8.5. Nous nous engageons à faire connaître à nos Représentants les interdictions relatives à la traite décrites ci-dessus et à leur communiquer l'information de la ligne téléphonique directe mondiale sur la traite des êtres humains (1-844-888-FREE, help@befree.org).

9. Globalement

Nous comprenons que :

- 9.1. La Déclaration sera conservée au dossier pour une période de 10 ans.

Signé en notre nom comme suit :

Signature	
Nom	
Poste	
Date	
Lieu	

- 9.2. La Déclaration sera mise à jour chaque année ou plus souvent, selon le cas.

- 9.3. Nous devons informer immédiatement NRC s'il y a un changement à la Déclaration.

- 9.4. NRC peut effectuer des vérifications pour contrôler que les normes éthiques sont respectées et avoir un accès raisonnable à nos locaux et à notre documentation, à nos systèmes informatiques, etc., afin de se faire.

- 9.5. Si NRC estime que nous ne nous ne respectons ou ne prenons pas les mesures appropriées pour respecter les normes d'éthique, il peut immédiatement résilier tous les contrats et accords que nous avons avec eux et sans frais pour le NRC.

10. Obligation d'informer NRC

Nous informerons immédiatement NRC, par l'entremise du mécanisme de plaintes et de rétroaction fourni par le point focal de NRC si :

- 10.1. Une allégation de corruption présumée, d'exploitation sexuelle ou d'abus, ou d'abus envers des enfants est faite contre nous ou, à notre connaissance, contre nos Représentants, au cours du Contrat, qu'elle soit liée ou non au Contrat.
- 10.2. Une allégation ou un changement se produit relativement à l'une des déclarations faites dans le présent document